

colloque

L'impact du règlement IA sur le droit positif

vendredi

3 octobre 2025 9h00-17h45

Amphi AR06

Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy

Colloque organisé sous la direction scientifique de Barbara PALLI
Maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine

programme

9h00

Mots d'accueil - direction de l'IFG et Barbara Palli

9h15-10h45

Table ronde I - Le champ d'application du RIA et son impact sur le droit public

Président-Animateur de séance : **M. Julien Walther**

- Le paradoxe de l'exemption de recherche scientifique dans le règlement IA - **M. Winnie Dongbou Wamba**, Université Toulouse Capitole
- Le déploiement de systèmes d'IA à haut risque dans l'administration publique - **Marina Placca**, Université de Lorraine (IRENEE)
- Les implications du RIA en droit administratif et ses conséquences sur la prise de décision algorithmique - **M. Paul Moussier**, Université Paris I
- L'intelligence artificielle, un "haut risque" pour l'état de droit ? L'exemple significatif de la motivation des décisions de justice - **M. André Moine**, Université de Lorraine (IRENEE)

10h50 -11h00

Pause

11h00- 12h45

Table ronde II - Le RIA et le droit de la responsabilité

Présidente-Animatrice de séance : **Mme Catherine Menabé**

- Le règlement IA, laboratoire d'une régulation *ex ante* de la responsabilité civile - **Mme Selma Demir**, Université de Lorraine
- Le règlement sur l'IA et le droit de la santé : des précisions normatives sans révolution - **M. Timothy James**, Université Paris Cité
- Le RIA et les mécanismes classiques du droit pénal- une ébauche de dialogue - **M. Julien Walther**, Université de Lorraine (IFG)
- La responsabilité pénale réinterrogée à la lumière du RIA : quelles (nouvelles) implications pour les fournisseurs de chatbots thérapeutiques ? - **M. Federico Rizzolo**, Université de Ferrara

12h45-14h15

Pause déjeuner

14h15-16h00

Table ronde III - L'impact du RIA sur certaines branches du droit privé

Président-Animateur de la séance : **M. Patrice Adam**

- L'impact du RIA sur le secteur du jeu vidéo - **M. Geoffray Brunaux**, Université de Reims
- L'impact du RIA sur le droit fiscal et le contrôle fiscal en particulier - **M. Anastasios Papagianoulas**, Université de Tours
- L'impact du RIA sur le droit du travail - **M. Patrice Adam**, Université de Lorraine (IFG)
- L'interdiction des systèmes de reconnaissance émotionnelle en milieu professionnel - **Mme Barbara Palli**, Université de Lorraine (IFG)

16h00-16h15

Pause

16h15- 17h30

Table ronde IV - La Science Ouverte pour les juristes : opportunités et défis

Présidente- Animatrice de séance : **Mme Barbara Palli**

- La politique de l'UL en faveur de la Science Ouverte : une opportunité à saisir - **M. Nicolas Fressengeas**, Vice-président en charge du Numérique, des données et de la science ouverte (Université de Lorraine)
- L'aventure RPN continue - **Mme Barbara Palli**
- La Science Ouverte pour les juristes. Des expériences en cours chez Prairial (pôle éditorial de soutien aux revues) - **M. Basile Bayoux**, responsable du service revues et coordinateurs de Prairial, Université Lyon 3- Jean Moulin ; **Mme Marie-Emilia Herbet**, responsable du département d'appui à la recherche et aux projets (Université Lyon 3-Jean Moulin)
- La Science Ouverte en Sciences Humaines et Sociales - **Mme Justine Richard**, Postdoctorante, projet ANR RESO SoSHS

17h30

Clôture et remerciements

